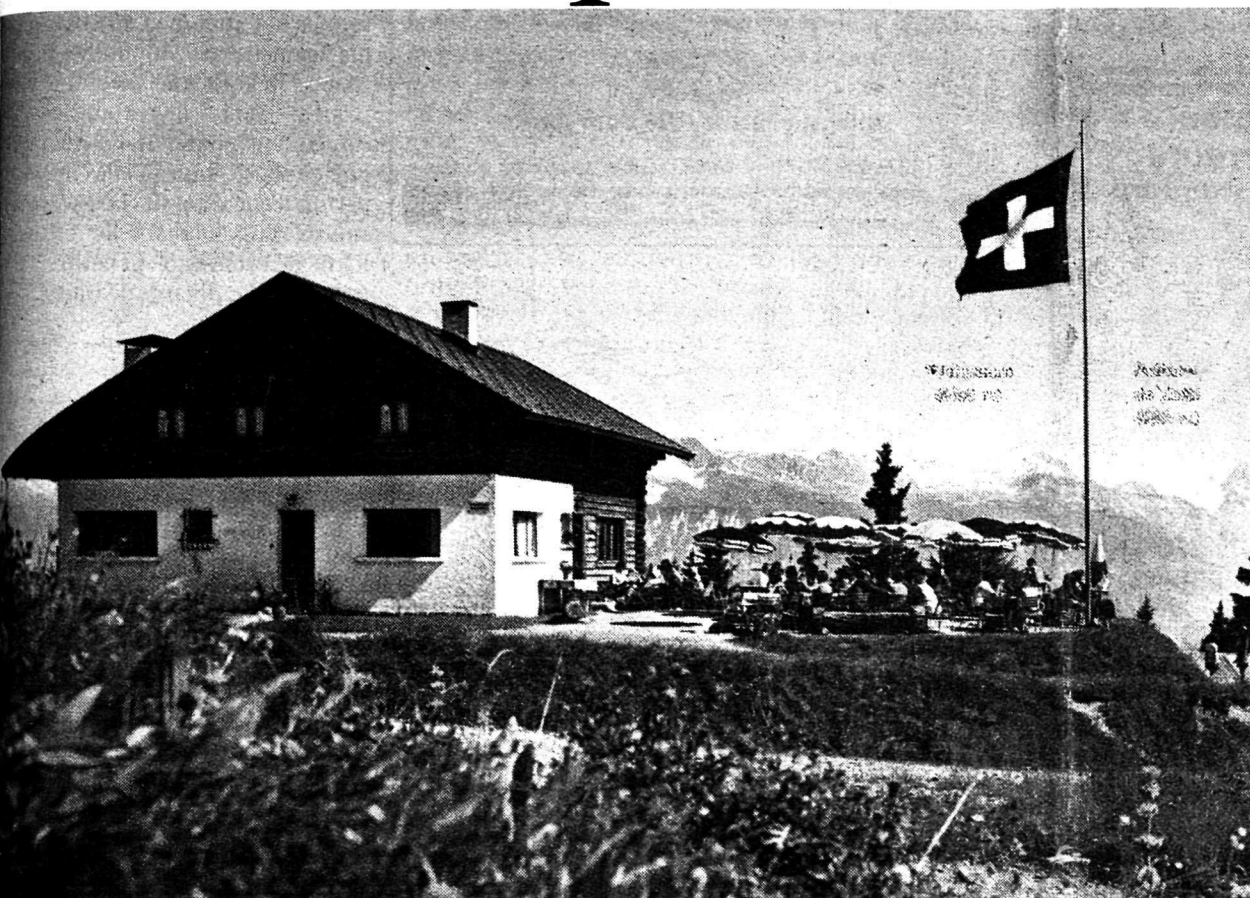


## Manifs à Zurich

# La Suisse de Christoph Blocher



Avant Blocher, après Blocher, la Suisse restera la Suisse et les montagnes ne seront pas transportées à Bruxelles!

Les téléspectateurs de ce coin de pays ont vu avec stupéfaction les images de violence à Zurich, faisant suite aux manifestations de M. Blocher et, dans une mesure moindre, des partis de gauche zurichois.

Dans le fond, que signifie tant de violence dans les esprits d'abord, mais aussi dans les faits?

Y a-t-il des votations prochaines sur l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne? Nenni.

Y a-t-il une menace réelle pour la Suisse, qui nécessite une mobilisation des foules? Nenni. Suffit-il qu'il y ait des élections fédérales pour mobiliser des troupes venant de toute la Suisse, cloches et folklore à l'appui, et canaliser ainsi la grande peur d'une partie du pays? C'est oui. M. Blocher joue donc à l'apprenti sorcier et dans un but purement égoïste.

Mais, au moins, les initiatives du leader UDC mettent en garde le pays devant la tentation populiste et démagogique. La démarche du tribun zurichois ressemble étrangement à celle d'un autre Zurichois, riche marchand de son état, il y a plusieurs siècles, Hans Waldmann, qui voulait s'approprier sa ville. Le peuple, après l'avoir adulé, lui a coupé la tête! Souhaitons qu'à la veille des élections fédérales, la Suisse ne se prenne pas à s'agiter dans un débat creux sur le million de raisons qui animent un million de Suisses à être mécontents, et réduise le débat à être pour ou contre Blocher. Trop simplificateur.

RY

## Désalpes

# Bravo les reines!

Moment fort de la vie paysanne, les désalpes.

Certains troupeaux parcourent quelques kilomètres pour rejoindre simplement le mayen; d'autres s'en vont directement au village. Et là, les troupeaux fleuris, défilant dans les rues étroites devant un nombreux

public, donnent une image dense de cette culture paysanne encore très présente dans nos vallées.

Plusieurs localités ont connu ce dernier week-end des désalpes, c'était le cas à Sembracher, Fully et Ovronnaz.

pp. 6-7



Les désalpes connaissent un grand succès populaire.

## Entremont

# Journée de campagne pour le PRDV

Précédant le marathon électoral, deux journées familiales ont eu lieu récemment dans la campagne du PRDV.

La première à Saint-Maurice le 10 septembre, la deuxième à Sembracher, dimanche.

C'est à la salle polyvalente du chef-lieu que les candidats du PRDV ont partagé quelques moments avec des représentants de toutes les communes d'Entremont.

Mise sur pied par la section de Sembracher, cette journée a permis aux candidats de se présenter au moyen d'un montage audio-visuel, de définir les grands axes de leur campagne et surtout de faire connaissance des militants en partageant une choucroute.

A relever la présence des quatre candidats de la JRV à cette journée.



Mélange des générations. — on reconnaît les candidats JRV —, autour de la même table, à l'occasion de la journée PRD en Entremont.

Votre partenaire  
pour la publicité  
dans le Confédéré



Charles Hostettler

PUBLICITAS

1920 Martigny  
Rue du Grand-Verger 11  
Tél. 026/22 56 27 - Fax 026/22 15 17  
Rue du Rhône 4  
Tél. 026/22 10 48 - Fax 026/22 52 78  
Succursale de Sion  
Avenue de la Gare 25  
Tél. 027/29 51 51 - Fax 027/23 57 60

## CLAUDE LONFAT

# Voir jusqu'au bout de la nuit

Atteint d'une rétinite pigmentaire, Claude Lonfat ne voit quasiment plus rien. Un jour, peut-être pas si lointain, il ne verra plus du tout. Heureusement, pour lui, la vie ne s'arrête pas pour autant.

Veuf et père de deux enfants, Claude Lonfat insiste sur la nécessité d'accepter son handicap. « Il est notamment difficile d'admettre qu'on n'est plus capable de faire certaines choses. On tente toutefois de les faire

quand même. Jusqu'au bout! Mais ça demande énormément d'énergie, de patience, d'assiduité. C'est épuisant » dit-il avant d'avouer en connaître un « sacré petit bout » en matière de motivation. p. 8

## RELANCER L'ECONOMIE

# Initiative privée à saluer

L'économie traverse une période difficile, mais force est de constater que les initiatives destinées à la relancer sont légion, à Martigny en tout cas. Aux abords de la route du Levant, le camping a été agrandi, Coop est

en train de construire un Brico-Loisirs et la Municipalité a inauguré l'agrandissement du bâtiment du feu. En octobre sera donné le coup d'envoi des travaux du bâtiment administratif de la Mutuelle valaisanne et du Centre de

formation des PTT. L'initiative privée s'y met également: un projet d'abattoir a été présenté, qui prévoit un investissement de 3.5 millions de francs aux Grandes Maresches et la création de six postes de travail. p. 5

## SOMMAIRE

Sports du week-end 2

William Sheller à St-Maurice 4

Fanfare montée du Chablais 4

Diplômes attribués 5

Ronde des nonagénaires 6-7

# AUTO A LA MODE

## L'importance économique de l'automobile en Suisse

Même si, suite à une récession économique persistante et à un marché automobile ne réalisant de records, les chiffres d'affaires réalisés par les véhicules à moteur sont toujours un facteur très important pour notre économie nationale. En Suisse, un volume de chiffre d'affaires de plus de 63 milliards de francs a été réalisé en 1994, dont près de 10 milliards concernent les seules ventes de voitures de tourisme et véhicules utilitaires neufs. Les prestations fiscales du trafic routier ont atteint en 1994 la somme coquette de 7,6 milliards de francs. Mais ce sont incontestablement les ventes de carburants qui constituent pour l'Etat l'affaire la plus juteuse, puisqu'elles lui ont permis d'encaisser des taxes et redevances d'un montant de 4,3 milliards de francs sur un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de francs.

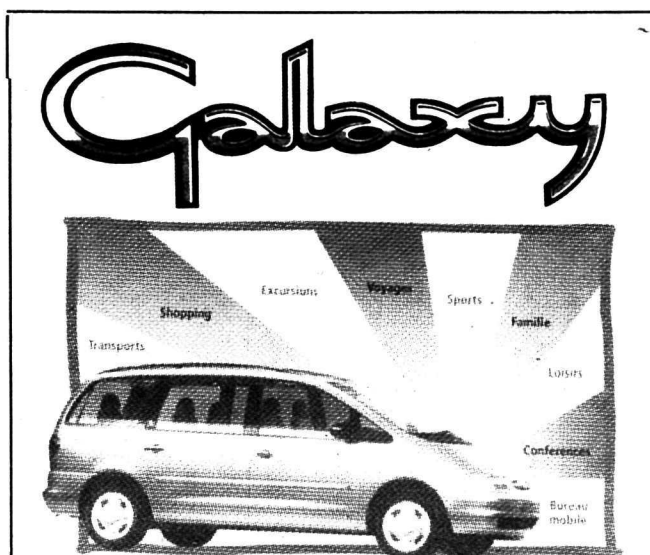


**GARAGE Mistral**  
Jean-Pierre et Guy Bruchez  
Avenue des Grandes-Maresches 102  
1920 Martigny Tél. (026) 23 16 16  
VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.

**RENAULT**

**Garage du Mont-Blanc**  
MOULIN SA  
Martigny-Croix - Tél. (026) 22 11 81

AGENTS:  
GARAGE DE MARTIGNY  
Marcel Fleury - Tél. (026) 22 20 94  
GARAGE DE CHARNOT - FULLY  
P.-A. Fellay - Tél. (026) 46 26 78  
GARAGE TAG - VOLLÈGES  
J.-M. Joris - Tél. (026) 85 22 85



**Galaxy**

Shopping Excursions Voyages Sports Famille Loisirs Conférences Bureau mobile

**Ford**

Avec airbag et ABS pour tous.

SION (027) 22 12 71 - MARTIGNY (026) 22 63 33

**GARAGE Kaspar SA** Sion Martigny

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**

**3000 FRANCS OU PLUS DE REPRISE POUR VOTRE ANCIEN VÉHICULE**

A l'achat d'une nouvelle Opel Corsa, Astra, Astra Gcabrio, Vectra, Calibra ou Combo, nous vous donnerons 3000 francs ou plus pour la reprise de votre ancien véhicule. Cette offre n'est valable que pour les véhicules sans catalyseur de plus de 10 ans et immatriculés à votre nom depuis 6 mois au moins.

**GARAGE DU SIMPLON MARTIGNY SA / OPEL**  
Route du Simplon 112  
1920 Martigny  
Tél. (026) 22 26 55  
Fax (026) 22 96 55

NOS AGENTS LOCAUX Fully: Garage Carron  
Sion: Garage B. Monnet  
Le Châble: Garage du Mont-Brun S.A.  
Saint-Maurice: Garage Bossonnet  
Sembrancher: Garage Fellay

**OPEL**

**Alternateurs Démarreurs Echange standard**



**Important stock de toutes marques, pour voitures, camions, machines**

Une année de garantie

**GUEX** **BOSCH SERVICE**

MARTIGNY  
Tél. 026/ 22 20 06  
Fax. 026/ 22 50 13



**AUTO-CENTRE**  
Route du Levant - 1920 MARTIGNY  
Tél. (026) 22 44 48 - 22 64 08

**MICHAUD**

**CENTRE LAVAGE HYPROMAT**

## SPORTS

### BASKET, LUTTE, HOCKEY FOOTBALL, ATHLÉTISME ET TENNIS

#### Des résultats en cascade

#### BASKETBALL

Pour sa deuxième sortie de la saison, le BBC Martigny a concédé une nouvelle défaite à Morges-Basket sur le score de 79 à 73 (37-33). Sous l'impulsion d'Imholz et de Morisod, de retour des championnats d'Europe PTT d'Helsinki avec l'équipe de Suisse, les Valaisais ont connu un début plutôt flatteur (10-19 à la 10<sup>ème</sup>) dans un affrontement marqué par passablement de maladresse de part et d'autre. Mais ils ont ensuite subi un passage à vide qui a permis à leurs adversaires de renverser la vapeur peu avant la pause. En seconde période, la chassé-croisé s'est poursuivi. A trois minutes du terme, tout était encore possible. Mais les protégés d'Yves Pointet ont perdu pied d'un seul coup en essayant de même à 7 à 0 qui faisait définitivement basculer le

match, jusqu'ici très indécis. Deux courtes périodes d'égarément ajoutées à un pourcentage inquiétant dans les tentatives à 12 essais (2 réussites sur 12 essais) expliquent cette défaite. Martigny a joué avec Scorrano, Vesta (7), Saudan (4), Oliveira (2), Imholz (28), Zumsstein (4), Wyder, Besson (12), Morisod (16) et Squilacci.

#### BASKETBALL

Dur, l'apprentissage de la ligue nationale. Le BBC Martigny féminin l'a appris à ses dépens à l'occasion de son premier match officiel de la saison. En déplacement à La Chaux-de-Fonds, la formation d'Henri-Pierre Schütz a essuyé un cinglante défaite, concédée sur le score sans appel de 86 à 60. En 1<sup>ère</sup> période, Martigny a subi le jeu de son adversaire. Après la pause, les protégées de Schütz ont certes réagi, mais cela n'a pas suffi, et de loin, pour inquiéter les joueuses locales, sûres de leur fait. Du côté octoduriens, ajoutons que la Canadienne Annie Archambault était malade. Elle a tout de même inscrit 17 points, à l'instar de Sandra Michelloid, les

plus efficaces samedi dans les rangs du BBC Martigny.

#### ATHLÉTISME

A Sion, le pensionnaire du CABV Martigny Stéphane Schweickhardt s'est adjugé la 1<sup>ère</sup> place du championnat valaisan du 10 000m en 30'36"28. Il a devancé ses camarades de club Charles-Albert Roh (31'10"58) et Michel Déleze (31'36"93). A noter que Schweickhardt a décroché sa sélection pour les mondiaux de demi-marathon qui auront lieu à Belfort le dimanche 1<sup>er</sup> octobre. Son objectif est de terminer dans la première moitié du classement.

#### LUTTE

Les choses ont bien débuté pour le Sporting. En déplacement à Brunnen pour le compte du championnat suisse de LNA par équipes, les lutteurs octoduriens se sont imposés sur le score de 24 à 17. Tokkyo, Didier et Grégory Sarrasin, Chardonnet, Lambiel, David et Grégory Martinetti ont remporté leur combat. Samedi prochain à 20 heures à la salle du Bourg, le Sporting recevra le

champion suisse en titre, Sense, vainqueur samedi de Belp par 32 à 10.

#### FOOTBALL

LNA: Sion - YB 4-1. PREMIÈRE LIGUE: Monthey - Nyon 2-4, Fully - Stade Lausanne 6-2 (3 buts de Grand dont 2 sur pénalty, 2 de Beretta, 1 de Duay). COUPE DE SUISSE: Riddes - Rarogne 1-2, Vevey - Naters 0-1. Lors du 4<sup>ème</sup> tour, Bulle recevra Sion et Rarogne accueillera Bienne, Naters ira à Bümpliz. DEUXIÈME LIGUE: Bramois - Chalais 1-0, Grône - USCM 4-1, St-Gingolph - Brigue 4-2, Salquenen - Savièse 2-1, Vionnaz - Sierre 5-0. TROISIÈME LIGUE: Aproz - Vernayaz 3-2, Bagnes - Orsières 0-2, Conthey - La Combe 1-0, Fully 2 - Leytron 0-3, Nendaz - Massongex 0-5, US Port-Valais - Vouvy 0-3.

#### HOCKEY SUR GLACE

Pour son premier match de championnat, le HC Martigny a battu Coire sur le score de 9 à 6 devant plus de 2000 spectateurs. Ce soir, le HCM joue à Thurgovie.

### 15<sup>ème</sup> Grand Prix valaisan de karting



Du spectacle et des émotions samedi et dimanche sur la place des Douanes à l'occasion du 15<sup>ème</sup> Grand Prix valaisan de karting. Cette épreuve comptait comme dernière manche du championnat suisse de la spécialité.

## SUPERPAM DÉCHIRE LES PRIX!

**Kellogg's Smacks ou Frosties 500 gr. 4.40**

**Biscuits Bricelets Kambly 3 x 115 gr. 4.70**

**est moins cher**

**GRATUIT**

ACTIONS DANS NOS MARCHÉS DE **MARTIGNY** ROUTE DE FULLY **SION** SOUS-GARE

EDITO

DÉBAT D'IDÉES

Adolphe Ribordy

Tribune libre: Nendaz c'est soldé

Les Nendards bradent leurs eaux

L'assemblée primaire de Nendaz a donc décidé. Les eaux des sources des Bouillets et de l'Avalanche sont vendues à la Seba Aproz, société en mains du groupe Migros, aux conditions dictées par l'acquiesceuse. Plusieurs raisons permettent de dire que la Migros a fait une bonne affaire et que les Nendards se sont fait posséder par les âpres négociateurs zurichois.

Nendaz vend son eau sans savoir combien elle lui coûtera.

L'exploitation commerciale d'une source implique des mesures administratives contraignantes et des travaux onéreux. Ce sera le cas pour la source des Bouillets. Un rapport a été commandé à l'EPFL sur les dispositions à prendre dans les zones de protection de cette source. Ce rapport sera déposé en 1996.

Des restrictions au droit de construire, au droit d'utiliser seront imposées aux propriétaires de parcelles situées dans les zones de protection qui réclameront de colossales indemnités. Des aménagements, par exemple des drainages, des équipements spéciaux, par exemple le chauffage électrique des chalets, seront imposés. Ces zones de protection vont bien au-delà des 5000 m<sup>2</sup> entourant directement le point de captage.

Les mesures que définira l'EPFL auront un coût. Nendaz assumera plus de la moitié de ces frais.

Avant de connaître le coût de ces mesures, Nendaz vend son eau des Bouillets à prix fixé, un droit de source initial de 50 000 francs, une taxe annuelle d'utilisation de 87 500 francs donnant droit à 50 000 m<sup>3</sup> d'eau, eau de rinçage non comprise, et 1 fr. 75 par m<sup>3</sup> supplémentaire.

Ce prix n'est plus modulable en fonction des frais inhérents aux mesures et aménagements à réaliser dans les zones de protection de la source dont Nendaz ne connaît ni la nature ni l'importance ni le coût.

Nendaz vend son eau à un prix fixé à l'avance sans savoir combien cette eau lui coûtera. Cela s'appelle négocier la tête dans un sac.

Nendaz paie pour l'EOS et pour la Seba d'Aproz: Nendaz paie pour la Migros

L'exploitation de la source des Bouillets a été décidée dans une convention tripartite conclue entre l'EOS, la Seba Aproz et la commune de Nendaz. La Seba Aproz avait fait opposition au projet Cleuson-Dixence en invoquant le risque de perturbation de ses sources du fait des travaux.

La solution à cette opposition fut trouvée en ce sens que l'EOS capterait à ses frais et amènerait à ses frais à l'usine de la Seba d'Aproz l'eau de la source des Bouillets appartenant à Nendaz qui devait servir d'eau de remplacement en cas de réalisation du risque de perturbation.

Dans l'hypothèse inverse d'absence de perturbation des sources de la Seba Aproz par les travaux de Cleuson-Dixence, la Seba Aproz s'était engagée à rembourser à l'EOS les frais effectifs de captage et d'amenée de l'eau des Bouillets à l'usine. C'est à celui qui capte l'eau qu'il incombe de réaliser et de payer les frais d'aménagements des zones de protection de la source.

En payant plus de 50% des frais de protection de la source des Bouillets, Nendaz paie ce que devrait payer l'EOS dans la première hypothèse et rembourser la Seba Aproz, soit la Migros, dans la seconde hypothèse.

A Lausanne et à Zurich c'est Noël. A Nendaz c'est la dèche.

Nendaz accepte que son eau soit vendue sans son nom sur la bouteille.

L'importance pour Nendaz de voir son nom diffusé en Suisse, en Europe et à travers le monde n'est pas discutable.

Nendaz est une station touristique qui se bat tous les jours pour se faire connaître. Tous ses commerçants, artisans et gens de services dépensent des sommes considérables pour faire connaître le nom de Nendaz. Leur survie en dépend.

Il avait été demandé à la Migros d'ajouter le nom de Nendaz sous le label «aproz» de ses eaux. Quelle publicité pour Nendaz qui ne coûterait rien à la Migros. Pourtant la Migros a refusé.

Elle a prétendu réserver le nom de Nendaz à une eau faiblement minéralisée à fabriquer à partir de celle de la source de l'Avalanche mélangée à d'autres eaux. Seulement, le contrat relatif à la vente des eaux de la source de l'Avalanche contient une clause libellée: «Ce contrat sera caduc d'office en cas de non réalisation du projet dans un délai encore à fixer».

Vérité vraie ou poudre aux yeux. L'avenir nous le dira. Ceux qui ont soutenu le projet auraient dû se souvenir des propos visionnaires d'un ancien président de Nendaz, aujourd'hui malheureusement disparu, parlant avec enthousiasme de la commercialisation de la source des Bouillets sous le nom de Nendaz.

S'il avait mené les négociations, il aurait fait comprendre à la Migros qu'il n'est pas possible de vouloir les eaux de Nendaz et de refuser son nom.

La seule note optimiste consiste dans le fait qu'avec la Migros la Seba Aproz aussi fait une bonne affaire.

Le cadeau royal que Nendaz vient de lui faire devrait l'inciter à l'avenir à donner priorité aux gens et aux entreprises de Nendaz dans ses engagements et dans ses travaux.

Il n'est jamais interdit d'espérer.

J-CHARLES BORNET

Solidarité-Femmes

Une soirée d'information organisée par le mouvement «Solidarité-Femmes» se tiendra ce mardi 26 septembre à 20 heures à Monthey, à la salle Centrale, dans la perspective des élections fédérales. Une table ronde sur des sujets d'actualité sera conduite par Claude Défago, directeur de Radio-Chablais.

Conférence-débat à la JRV

La Jeunesse radicale valaisanne (JRV) organise une conférence-débat sur le thème «Drogue et formation chez les jeunes» ce mardi 26 septembre à 19 h. 30 au Cerele Démocratique, à Fully. Ce rendez-vous inscrit dans la perspective des élections fédérales verra la participation de M. Jean-Daniel Barman, directeur de la LdT. Il sera animé par M. Léonard Bender.

Développement d'Internet

Plus de 50 000 réseaux, quelque 6,6 millions d'ordinateurs et plus de 30 millions d'utilisateurs: c'est ainsi que se présentait Internet en juillet de cette année. En ce qui concerne le nombre d'abonnés, la Suisse, avec 69 306 connexions, se classe au 11<sup>e</sup> rang mondial. Ce sont les Etats-Unis qui occupent la 1<sup>re</sup> place de ce classement devant l'Allemagne.

Oui à la vente d'eaux à Seba Aproz

Réunie vendredi, l'assemblée primaire de la commune de Nendaz a approuvé la vente d'eaux provenant des sources des Bouillets et de l'Avalanche à Seba Aproz jusqu'au 31 décembre 2031. Ce projet avait suscité une levée de boucliers de la part des minorités en raison du refus de la Fédération des coopératives Migros de faire figurer le logo Nendaz sous le label Aproz. (Voir ci-contre).

PRD de Martigny: marchons ensemble!

Dimanche 1<sup>er</sup> octobre, le PRD de Martigny vous invite à marcher!

A l'image de sa campagne au Conseil national, l'invitation du Parti radical octodurien est pour le moins originale et dynamique. Quoi de mieux pour sympathiser qu'une balade matinale sur les hauts de Martigny. Le départ est fixé à 10 heures sur la place du Manoir. La marche proposée conduira les participants au Château de la Bâtiar avant de rallier Plan-Cerisier, puis la Foire du Valais. Pour clore le sympathique exercice, l'entrée à la Foire et l'apéritif seront offerts à tous les participants.

Un des thèmes porteurs de ces prochaines élections sera, en Valais, l'énergie hydroélectrique et ses redevances.

Après avoir laissé les communautés publiques des autres cantons et les intérêts privés du bord de la Limmat entreprendre la construction des grands barrages, le Valais s'impatiente de toucher plus d'argent de la présence de ces installations hydrauliques.

Mais le passé s'oublie vite et le présent a ses exigences! Seulement, il y a un hic.

La crise économique actuelle frappe l'ensemble du monde industrialisé et l'énergie est plutôt surabondante.

En terme de marché, cela veut dire que lorsqu'un produit est trop abondant, il perd de sa valeur.

Si la liberté du commerce et de l'industrie avait joué pleinement dans les années 1980, le prix de l'énergie aurait pris l'ascenseur. Mais voilà, il y a une loi qui limite le taux des redevances et, de plus, une partie de l'électricité se trouve en mains publiques.

Aujourd'hui, la situation postulerait plutôt, vu du côté valaisan, un maintien des règles pour ne pas laisser échapper une manne fixe.

Finalement, on constate dans un monde interdépendant que ce qui était une richesse hier l'est moins aujourd'hui et personne ne sait ce qu'il en sera demain.

Ainsi, la volonté maintes fois affirmée des Valaisans de mettre la main à l'échec des concessions, sur le pactole hydroélectrique est peut-être un cadeau empoisonné.

Le monde moderne n'est plus fait pour les certitudes dans la durée.

Profitez de plusieurs milliers  
**modèles d'exposition**  
dans toutes les succursales Fust.  
Il s'agit d'appareils neufs et non utilisés, de modèles les plus récents, avec dans certains cas, de légères éraflures.  
Lave-linge, congélateurs, réfrigérateurs, séchoirs, cuisinières, lave-vaisselle, congélateurs-bahuts, aspirateurs, repasseuses, micro-ondes, machines à coudre, machines à café. Petits appareils tels que: sèche-cheveux, rasoirs, fers à repasser...  
Toutes les grandes marques telles que:  
AEG, Bauknecht, BOSCH, Electrolux, Kenwood, Miele, NOVAMATIC, PHILIPS, rotel, SCHULTHESS, TWM, etc.  
**PRIX BAS FUST**  
malgré tout, avec nouvelle garantie, d'importants rabais à l'emporter, possibilité de location, achat contre facture, conseils d'économie d'énergie!  
**FUST** ELECTROMENAGER CUISINES/BAINS, LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/PC/CD  
Villeneuve, Centre Riviera 021 / 960 26 55  
Martigny, Marché PAM, rte de Fully 026 / 22 14 22  
Sion, av. de Tourbillon 47 027 / 22 77 33  
Vevey, rue de la Madeleine 37 021 / 921 70 51  
Réparation rapide toutes marques: 021 / 311 13 01  
Service de commande par tél.: 021 / 312 33 37  
et dans toutes les succursales  
Jelmoli INNOVATION • GRAND PASSAGE

**stampo** S.A.  
FABRIQUE VALAISANNE TIMBRES CAOUTCHOUC  
Dateurs-numéroteurs Gravure  
Encres spéciales  
Tél. (027) 22 50 55  
Fax (027) 22 96 31  
SION Tourbillon 40

**MARTIGNY**  
Rue du Bourg 3  
A louer appartement d'  
**une pièce**  
avec cuisine agencée.  
Loyer: Fr. 575.— + charges  
Libre tout de suite ou à convenir.  
Pour visiter: Mme Perez ☎ (026) 22 58 12

Conseil des Etats Assemblée générale extraordinaire du PRDV

C'est jeudi 28 septembre, à 19 heures à la salle de l'Abeille à Riddes, que sont convoqués les délégués du PRDV.

A l'ordre du jour, l'élection au Conseil des Etats.

A cette occasion, les délégués du PRDV seront informés des évolutions de la situation dans cette élection particulière, notamment du retrait de M. Claude Nançoz.

Ils auront à arrêter les possibilités qui donneraient les meilleures chances au PRDV dans cette élection.

Rappelons que le dépôt officiel des noms des candidats est fixé, selon la loi, au 11 octobre prochain.

**FEMINA**  
c'est très mode

SIERRE ■ SION ■ MARTIGNY ■ MONTHHEY  
GÉN-GUISAN 5 AV. DE LA GARE 15 PLACE CENTRALE 3 AV. DE LA GARE 9

7 jours/7 24H/24  
**ASTRO VOYANCE**  
Directe par Téléphone  
**156 73 19**

**CONFEDERE**  
Editeur: Coopérative «Le Confédéré»  
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy  
Rédaction - Administration:  
11, r. du Grand-Verger (1<sup>er</sup> étage), 1920 Martigny  
Case postale 216 - CCP 19-58-3  
☎ rédaction (026) 22 65 76 - fax 22 49 18  
Service de publicité: Publicitas, rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny  
☎ (026) 22 56 27 - fax (026) 22 15 17  
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,  
☎ (026) 22 10 48 - fax (026) 22 52 78  
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,  
☎ (027) 29 51 51 - fax (027) 23 57 60  
Composition: Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny  
Téléfax 22 92 97  
Impression: Impress SA, Sierre

# La Mobilière Suisse propose de découvrir à pied de magnifiques lacs et cours d'eau de notre pays

**ZURICH ASSURANCES**  
**AGENCE DE MARTIGNY**  
 Rue de la Poste 1  
 Tél. 026 / 222 680  
 Fax. 026 / 232 172  
 Chef d'agence: **PIERRE VOUTAZ**  
 Administration:  
 Elisabeth Papilloud  
 Myriam Veuthy - Yolande Uberti  
 Service externe:  
 Urbain Roduit, Fully  
 Ch.-Henri Thurte, Saillon/Saxon  
 Nicolas Huguet, Leytron/Chamoson  
 Régis Exquis, Entremont  
 Bernad Tissières dit Calin  
 Pascal Sarrasin, indépendant

**Allianz**   
**Continentale Assurances**  
**TOUTES ASSURANCES**  
**Robert FRANC**  
 Agent général du Valais  
**1920 MARTIGNY - Poste 3**  
 Tél. 026 / 22 42 44  
 Fax 026 / 22 66 62

 **CLOVIS CRETTEX**  
 Bureau de courtage en assurances  
 vous conseille et vous assiste dans  
 - la gestion de vos dossiers assurances  
 - le placement de vos capitaux  
 - l'amortissement de vos biens immobiliers par la police fiscale  
**CAISSE MALADIE offre spéciale pour personnes dès 45 ans et sans limite d'âge**  
 Place de Rome 1 à 1920 Martigny  
 Tél. (026) 22 50 33-96 - Fax (026) 22 98 19

Lacs de montagne aux eaux limpides, chutes d'eau spectaculaires, rivières écumeuses contribuent à faire de la Suisse un paradis pour randonneurs. Après «Etoile 91», projet lancé en 1991, et une première publication «swiss walk» en 1993 consacrée aux gorges, la Fédération suisse de tourisme pédestre (FSTP) et la Mobilière Suisse publient ensemble ces jours-ci, dans les trois langues officielles, une nouvelle brochure proposant huit magnifiques itinéraires de randonnées menant à des lacs, étangs, rivières et ruisseaux connus ou moins connus de notre pays.

«La randonnée contribue indéniablement à notre bien-être; rien de tel pour éliminer les effets du stress sur notre organisme et se ressourcer. Nous marchons à notre rythme, nous devenons réceptifs à la nature, notre corps et notre esprit font le plein de forces nouvelles. En d'autres termes, les randonnées sont une source de détente et de vitalité» lit-on dans la nouvelle publication — c'est en considération de ces aspects-là précisément que la Mobilière Suisse a décidé de soutenir la publication de cette deuxième brochure «swiss walk».

Les propositions d'excursions sont variées: l'Allondon (GE) et le Doubs (NE) en Suisse romande, le Hallwilersee dans le canton d'Argovie, le Melchsee et le Tannensee (OW) ainsi que le Golzernsee (UR) en Suisse centrale et, pour la Suisse orienta-



le, les chutes du Rhin (SH), le Hasensee, le Nussbaumersee et le Hütwilersee (TG), ainsi qu'un circuit dans la région du Pizol (SG) permettant de découvrir cinq très beaux lacs alpins. La brochure contient une description détaillée de chaque itinéraire, avec des informations sur les distances et les horaires, les possibilités de restauration, les cartes, les transports publics, des numéros de téléphone importants, un schéma du relief et un plan permettant de s'orienter facilement, ainsi que de nombreuses photos montrant la variété et la richesse na-

turelle des régions visitées. Pour ceux qui ont plus de temps, la brochure indique aussi dans chaque chapitre les curiosités à découvrir tels que musées et zoos, endroits de baignades, bâtiments et lieux historiques. Pour obtenir la brochure, s'adresser à la Fédération suisse de tourisme pédestre, Im Hirsalam 49, 4125 Riehen, ou aux sections cantonales de la FSTP, à la Mobilière Suisse, «swiss walk», Bundesgasse 35, 3001 Berne ou à une de ses 100 agences (joindre une enveloppe C5 affranchie avec adresse).



La région du Pizol, une excursion à pied inoubliable dans un décor alpin majestueux.

  
**CSS ASSURANCE**  
 Chrétienne-Sociale Suisse  
 Agence principale de Martigny  
 Robert Gay-des-Combes  
 Rue des Finettes 20  
**1920 MARTIGNY**  
 Tél. (026) 22 44 13  
 Fax (026) 23 17 09

 **NATIONALE SUISSE ASSURANCES**  
 Agence principale de Martigny  
 Rue de la Poste 5  
 ☎ (026) 22 56 34  
**ROGER TERRETTAZ**  
 Agent principal  
**LYSIANE BRUCHEZ**  
 Inspectrice  
**ALAIN LUY**  
 Inspecteur  


 **Mobilière Suisse**  
 Société d'assurances  
 Agence générale de Martigny  
**Maurice Deslarzes**  
 Rue du Nord 9  
 Tél. 026 / 22 46 16  
 Fax 026 / 22 26 63  
**L'ASSURANCE D'ÊTRE BIEN ASSURÉ**

**winterthur**  
 assurances  
 Agence principale de Martigny  
**PHILIPPE VOUILLOZ**  
 Agent professionnel  
 Rue de la Dranse 2  
**1920 Martigny**  
 Tél. (026) 22 33 66  
 Natel (077) 28 41 18  
**De nous, vous pouvez attendre plus.**

## MONTHHEY - ST-MAURICE - SIERRE

### 4 et 5 octobre à Saint-Maurice Deux concerts de William Sheller

William Sheller a cette capacité extraordinaire de se nourrir à toutes les sources musicales sans le moindre embarras. D'ailleurs, il ne vole rien; il butine et fait son miel des nectars qu'il récolte ici ou là. Elevé dans une famille de musiciens, il a découvert très jeune et simultanément Elvin Jones et Debussy, Monk et Poulenc, le be-bop et la musique baroque. Barbara l'aurait encouragé à ses débuts, séduit par l'originalité de ses textes et de ses musiques. Sheller a l'art de cueillir ses histoires dans le talus du quotidien ou dans les bosquets de son histoire, loin des plate-bandes où la plupart des chanteurs vont ordinairement faire leur moisson. C'est un personnage hors du commun, un chanteur qui redonne du lustre à un art dont on se demandait s'il n'était pas exténué après la disparition de Brel, Brassens et Ferré. William Sheller sera l'hôte du Théâtre du Crochetan et

des Jeunesses culturelles du Chablais/St-Maurice. Il donnera deux concerts dans la grande salle du Collège de St-Maurice les 4 et 5 octobre à 20 h. 30. Location au (025) 71 62 67.



William Sheller.

### Fanfare du Chablais Quinze ans et une fête du cheval

Née de la passion conjugée de la musique et du cheval, la Fanfare du Chablais fêtera son 15<sup>e</sup> anniversaire le 15 octobre. Seule musique montée de Suisse romande, elle mettra sur pied une vaste manifestation qui fera la part belle à la musique et, peut-être encore plus, au cheval. Cortège et productions réuniront en effet de très nombreux attelages et formations.

«Je ne pensais pas que l'on arriverait à ce 15<sup>e</sup> anniversaire». Ce propos est de l'un des pères de la Fanfare du Chablais, M. Freddy Barman. Associé à MM. Philippe Kunz et Daniel Girod, M. Barman a réuni pour la première fois en 1980 des musiciens passionnés d'équitation et des cavaliers épris de musique. Dès le début, la formation a été complète, soit vingt musiciens, un timbalier, un chef d'équitation, un porte-drapeau et deux garde-drapeau.

#### A la télévision

La première sortie officielle de la Fanfare montée du Chablais a eu lieu à l'occasion du 75<sup>e</sup> an-

niversaire des DGM (dragons, guides et mitrailleurs), à Lausanne. Par la suite, ces sorties, cinq à six par année, ont toujours coïncidé avec des événements importants: Fêtes de Genève, 500<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération, réception d'autorités politiques, manifestations hippiques, etc. A l'étranger, la fanfare s'est produite à Tübingen, Divonne et Paris sur les plateaux de la télévision aux côtés de Jacques Martin.

Son caractère unique en terre romande et la provenance de ses membres ont contribué à donner à la Fanfare du Chablais le sous-titre de «Musique montée romande». Travaillant un répertoire adapté à l'équitation — jouer d'une main et par coeur, guider le cheval, défilé... —, les musiciens se retrouvent en moyenne une fois par mois. Tous restent membres d'autres sociétés de musique et montent dans leur région. Le défilé et le show sont les points forts de la Fanfare montée du Chablais qui a renoncé aux productions à terre.

Dimanche 15 octobre, la Fanfare du Chablais attend la grande foule à Monthey. Après un cor-

tège en ville, à 13 h. 30, un véritable festival du cheval et de la musique sera mis sur pied sur la place de fête, le «Pré à Djeva». Fanfare du Chablais, Fanfare montée d'Elgg et Harmonie municipale de Monthey dicteront le rythme des productions de nombreux attelages. S'y ajouteront le Cadre Noir et Blanc de Fribourg, les Amazones de Lausanne et les majestueuses Milices vaudoises.

#### OFFICE DU TOURISME DE SIERRE Deux sorties...

... la première ce mercredi 27 septembre à la découverte du vignoble. Rendez-vous devant le Château de Villa à 8 h. 30. Inscriptions au (027) 55 85 35 avant mardi soir 18 heures.  
 ... la deuxième, jeudi 28 septembre: une promenade accompagnée à la découverte de Finges: Rottensand. Le rendez-vous est fixé à 14 heures devant le panneau «Finges, site protégé». Inscriptions à l'Office du tourisme, place de la Gare, à Sierre, ou au (027) 55 85 35.

# VILLE DE MARTIGNY

## Visite commentée

La visite commentée hebdomadaire de l'exposition consacrée à Nicolas de Staël, visible jusqu'au 5 novembre, aura lieu ce mercredi 27 septembre à 20 heures à la Fondation Pierre Gianadda. Elle sera placée sous la conduite de Martha Degiacomi. En outre, à 21 h. 30, les visiteurs pourront assister gratuitement à la présentation audiovisuelle de *Mithraeum*, découvert en 1993 et inauguré cet été.

## «Sur la route fédérale...» en Octodure

Les Suisses iront aux urnes le 22 octobre pour élire le Parlement fédéral. A cette occasion, Radio Suisse romande La Première proposera du 2 au 13 octobre une grande opération spéciale baptisée «Sur la route fédérale». Durant deux semaines, la caravane composée de deux bus-studios et du «Café de la Poste» s'arrêtera une journée dans chaque canton de Suisse romande pour aborder les grandes questions qui agitent l'ensemble du pays, tout en traitant spécifiquement, par des décrochages, les problèmes propres à chaque canton romand. La Première sera ainsi à Martigny, sur la place Centrale, le mardi 3 octobre. Les émissions seront diffusées en direct dès 6 heures du matin. Une verrée sera servie à 11 heures sous la tente du «Café de la Poste».

## Moutons attaqués

Une quinzaine de moutons ont été attaqués vendredi après-midi aux Mayens-de-Riddes. L'agresseur, un chien husky, a été retrouvé et son propriétaire identifié. Il n'a rien à voir avec la bête du val Ferret, a indiqué la Police cantonale. Trois moutons sont morts égorgés. Onze autres ont été blessés et devront être abattus.

## Nouvelles expositions

Deux nouvelles expositions ouvriront leurs portes en cette fin de semaine à Martigny. Sur le thème «Somewhere», le Manoir présente du 30 septembre au 5 novembre une sélection d'œuvres signées Suzanne Auber, alors que la Galerie de l'Ecole-Club abrite jusqu'au 10 novembre 150 dessins consacrés au thème «ILLUSION 2002». Le vernissage de ces deux expositions aura lieu vendredi à 18 heures.

## Au cinéma

CASINO. Ce soir à 20 h. 30, mercredi à 19 heures et jeudi à 20 h. 30: *L'amour à tout prix*, avec Sandra Bullock et Bill Pullman; mercredi à 21 heures: *L'america*, de G. Amelio. CORSO. Jusqu'à jeudi à 20 h. 30: *Lancelot*, avec Richard Gere et Gene Hackman.

## INAUGURATION

A la route du Levant

## 830 000 francs pour un agrandissement



Les invités à l'inauguration de l'agrandissement du bâtiment du feu, à la route du Levant.

Les autorités communales ont officiellement inauguré vendredi l'agrandissement du bâtiment du feu, à la route du Levant. La partie oratoire a été dans l'ordre animée par MM. Francis Fournier, conseiller communal (service du feu), Raphy Martinetti, conseiller communal (bâtiments publics), Pascal Couchepin, président de la Municipalité, et Michel Devaud, inspecteur cantonal adjoint au Service du feu.

Le premier bâtiment du feu, inauguré en 1977, est devenu trop exigü après dix-huit ans de service. Pour répondre aux besoins du CSI Martigny, décision a été prise de procéder à l'agrandissement du complexe

en prolongement des locaux existants.

La nouvelle halle a été construite sur une surface de 483 m<sup>2</sup>, de sorte que l'ensemble du bâtiment occupe aujourd'hui une parcelle de 1129 m<sup>2</sup>. Le local inauguré vendredi abrite six garages au rez et une salle d'enseignement à l'étage. Les travaux qui ont débuté en novembre 1994 ont coûté 830 000 francs à la commune. Un rappel: le CSI Martigny dispose actuellement d'un parc à véhicules de quinze unités. Le corps des sapeurs-pompiers sera sous peu doté de cinq engins et véhicules supplémentaires.

(chm)

## MARTIGNY/SION

A l'école et au Centre professionnel

## 1350 certificats attribués

La cérémonie de clôture des examens de fin d'apprentissage 1995 s'est déroulée samedi matin au Centre professionnel de Sion, puis à l'Ecole professionnelle de Martigny en présence de MM. Serge Sierro, conseiller d'Etat, et Lévy Dubuis, chef du Service cantonal de la formation professionnelle. A Sion, 950 apprentis ont reçu leur certificat fédéral de capacité. A Martigny, ils étaient 200. Le niveau des examens a été jugé bon dans l'ensemble. Le pourcentage de réussite, à Sion comme à Martigny, s'est en effet élevé à 87,98%. A noter qu'en 1995, 1939 candidats se sont présentés aux examens de fin d'apprentissage (1294 pour le Valais romand et 645 pour le Haut-Valais).

Samedi matin à Martigny, lors de la cérémonie de clôture, le conseiller d'Etat Serge Sierro a, dans son intervention, rappelé que la formation professionnelle est «en constante évolution et en profonde mutation». «Flexibilité et mobilité sont les mots clef» a souligné le chef du SIP avant de rappeler brièvement les objectifs d'Education 2000, concept appliqué à l'ensemble du monde pédagogique valaisan et visant au maintien et à l'amélioration de la qualité de la formation dans le Vieux-Pays.

(chm)



Les meilleurs apprentis ont été félicités et récompensés par le chef du DIP.

## CENTRE DE LOISIRS

Festival «Out of the World»

## De Jacky Lagger au groupe Sawuri

Le festival «Out of the World», 2<sup>e</sup> du nom, a déroulé ses fastes samedi au Centre de loisirs et culture des Vorziers. Spectacle pour les enfants avec Jacky Lagger, productions musicales signées Alpa, Nocturne, Chapcar, Killian Perrier, Dulaine Harris, ABC ou encore Sawuri, prestation humoristique des Rescapés du Cabas, exposition d'œuvres signées Geraldine Es-Borrot et petite restauration asiatique ont contribué à faire de cette journée de rencontre due à un groupe de jeunes une belle réussite. Rappelons que l'ensemble des bénéfices réalisés seront versés aux Cartons et restos du Cœur de Martigny.



Le Centre des loisirs à l'heure africaine samedi.

## CERM

36<sup>e</sup> Foire du Valais

## Ouverture vendredi

C'est ce vendredi à 10 heures que le premier visiteur de la 36<sup>e</sup> Foire du Valais franchira l'enceinte du CERM. La cérémonie officielle aura lieu le lendemain avec couper de ruban et partie oratoire avec la participation de M. Bernard Bernet, président du Gouvernement. Le temps fort de la journée sera le cortège qui sillonnera les rues de la ville à partir de 14 h. 30.

Les hôtes d'honneur de cette 36<sup>e</sup> édition sont la Tunisie, Evolène, le Musée romand de la machine agricole de Chiblins et l'Association cantonale valaisanne de mycologie (ACMV).

## GRANDES MARESCHE

Une initiative privée à saluer

## Projet d'abattoir pour 3,5 millions de francs

L'initiative est à mettre à l'actif de M. Gaëtan Borgeaud. A Collombey-Muraz, ce dernier exploite depuis plusieurs années un abattoir qu'il considère lui-même comme «dépassé en capacité d'abattage et de stockage et ne répondant plus aux nouvelles normes en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet de cette année en Suisse, normes calquées sur le modèle européen». Comme M. Borgeaud est un homme dynamique, il s'est mis en tête de construire une installation conforme à la nouvelle réglementation. Les multiples démarches entreprises ont finalement trouvé un écho favorable auprès de l'administration communale de Martigny.

Un abattoir privé sera donc cons-

truit dans la zone des Grandes Maresches. Occupant une superficie de 7800 m<sup>2</sup>, le bâtiment aura un volume de 4800 m<sup>3</sup>. L'investissement s'élève à 3,5 millions de francs. L'entreprise emploiera les services de six collaborateurs à plein temps. La commune de Martigny a délivré l'autorisation de construire. Pour l'heure, M. Borgeaud est dans l'attente du feu vert cantonal.

A Martigny, où l'on ne dispose plus d'abattoir depuis trois ans, le président Couchepin et ses services ont salué l'initiative à sa juste valeur. Lors de la signature de la convention vendredi dernier, le n° 1 octodurien a même parlé d'«heureuse surprise» à l'évocation du projet de M. Borgeaud. (chm)



Lors de la signature de la convention, on reconnaît, de g. à dr., le secrétaire communal René Pierroz, Alain Alter, de l'Etat du Valais, Pascal Couchepin, Gaëtan Borgeaud et Willy Fellay, chef des Services techniques municipaux.

**VILASCO** La cuisine sensationnelle!

Sensationnelle la qualité!  
Sensationnel le prix!  
Sensationnel le délai de livraison!

Votre cuisine sur mesure en trois jours!

**FUST** CUISINES BAINS

Electroménager, Lampes, TV/HiFi/Video, Photo, PC, CD

Chaux, Av. de Tourbillon 47 027 / 23 13 44  
Vallée, Centre Riviera 021 / 960 25 11  
Romanel-sur-Lausanne, (EG) 021 / 646 14 14  
Fust, vis-à-vis Migros  
Centre de l'habitat (EG) 021 / 807 38 78  
EG = Entreprise Générale (transformations de maison, d'appartements, de cuisines et de salles de bains)

NOUS SOMMES A LA FOIRE DU VALAIS MARTIGNY DU 29.9 AU 8.10 - HALLE 4 - STAND 477-483

# DE MARTIGNY A SION

## 3 morts sur la route

La collision frontale survenue jeudi à St-Léonard a fait trois victimes. Deux autres personnes ont été blessées. Un véhicule circulant de Granges-Gare en direction de St-Léonard. Déporté sur le mauvais côté de la route, il est entré en collision frontale avec une voiture venant en sens inverse.

## Lavigerie en fête

Le bâtiment de la Lavigerie, à St-Maurice, a été inauguré vendredi au cours d'une manifestation officielle honorée de la présence du conseiller d'Etat Serge Siervo. L'édifice entièrement rénové abrite les locaux de la bibliothèque, de l'ODIS et plusieurs salles pour les sociétés locales. Les travaux de restauration ont coûté 4,5 millions de francs. Une journée «portes ouvertes» a été mise sur pied samedi à l'intention de la population.

## Parlement des Jeunes

La création du Parlement des Jeunes aura lieu le 30 septembre prochain lors de sa première assemblée générale, à la salle du Grand Conseil, à Sion. Durant une journée, des jeunes Valaisans vont parlementer sur les divers aspects du thème de cette rencontre «Etre jeune en Valais». Ils discuteront notamment de leur intégration dans la société valaisanne, de la communication entre les jeunes et le monde politique, d'éducation, de formation, etc. dans la matinée dans les ateliers. Il faudra également s'occuper de l'adoption des statuts. Le président du Grand Conseil, M. Jean-René Fournier, a annoncé sa participation à cette journée.

## Martignerains battus

Les juniors 1 du Tennis-Club Martigny ont dû s'incliner lors de la finale romande interclubs disputée sur les courts du TCM. Opposés aux Genevois de Driزيا-Miremont, les protégés de l'entraîneur Diatta ont été battus sur le score de 5 à 1. La seule victoire octodurienne est à mettre à l'actif de Sébastien Gratzl.

## Décès en Valais

M. Jean Chevrier, 65 ans, Bramois; M. Candide Quarroz, 79 ans, Salins; Mme Marie Tridon-dane, 96 ans, Savièse; Mme Aimée Rapillard, 83 ans, Sierre; M. Albert Nicolet, 62 ans, Sierre; M. Albert Fügler, 83 ans, Monthey; Mme Méri Bedeschi, 79 ans, Martigny; M. Alphonse Zufferey, 90 ans, Chippis; M. Kurt Bilger, 65 ans, Loèche; Mme Christina Heinzmann, 88 ans, Vionnaz; Mme Gilberte Darbellay, 82 ans, Liddes; Mme Sidonie Albasini, 69 ans, Chalais; Mme Rita Favre-Albasini, 38 ans, Grône; Mme Valentine Dubey, Ardon; Mme Mariette De Zanet, 84 ans, Monthey; M. Francis Crettenand, 64 ans, Leytron; Mme Thérèse Diaque, 61 ans, Muraz; M. Rudolf Gspöner, 76 ans, Sierre; Mlle Faustine Troillet, 79 ans, Le Châble; Mme Céline Bovier, 90 ans, Vex; M. Alphonse Zufferey, 90 ans, Chippis; M. Théo Geiser, 80 ans, Sion; M. Adalbert Chastonay, 82 ans, Sion; Mme Anne Bioley, Monthey.

## SOCIETE

Situation du personnel des magasins

## Syndicats chrétiens inquiets

La situation déjà précaire du personnel des magasins se dégrade toujours plus en Valais. La généralisation des contrats sur appel inquiète les syndicats chrétiens. Le contrat type de travail n'est plus respecté, les salaires sont au niveau de ceux des années septante, dénoncent les syndicats.

La dérérioration salariale est inacceptable, a déclaré à Sion le secrétaire de la Fédération valaisanne des syndicats chrétiens (FVSC) Michel Zufferey. Une résolution a été adoptée, qui demande au Conseil d'Etat de faire respecter les contrats type de travail.

Dans le secteur du commerce de détail, de l'agriculture et des remontées mécaniques notamment, il n'existe aucune convention collective. Le gouvernement a édicté des contrats type de travail. S'ils ont fait leurs preuves à leurs débuts, ils ne sont aujourd'hui plus qu'un alibi, l'employeur pouvant y déroger en les transformant en contrats individuels. Cette pratique se généralise et le gouvernement ne bronche.

Cette évolution touche essentiellement les femmes. Les vendeuses se voient systématiquement proposer des contrats sur appel, a expliqué M. Zufferey. Elles doivent être disponibles toute la journée pour parfois ne travailler que deux heu-

res. Et souvent le salaire annuel est inférieur à 22 000 francs, ce qui permet à l'employeur d'échapper au paiement du deuxième pilier.

Les syndicats se disent néanmoins prêts à entrer en matière avec les employeurs. Ils fixent néanmoins plusieurs conditions. Des mesures d'accompagnement doivent au préalable être concrétisées. Il s'agit notamment de modifier les horaires des transports publics pour permettre aux employés de regagner leurs foyers ou de mettre en place des structures d'accueil pour les enfants. Ils exigent en outre des négociations sur une convention collective de travail. (ats)



95% des employés dans le bassin séduinois sont opposés aux ouvertures nocturnes des magasins.

## SEMBRANCHER

La désalpe

## Quatre troupeaux fleuris



La désalpe, un moment fort de la vie paysanne valaisanne.

L'animation était grande à Sembrancher, samedi, à l'occasion de la traditionnelle désalpe.

Quatre alpages ont choisi de faire défilé le bétail dans les rues de Sembrancher: Champlong, Larzey, la Lettaz et le Lein.

M. Guy Terrettaz, connaisseur de la race d'Hérens, commentait pour le public les mérites des reines et de leurs propriétaires.

Les vaches avaient le front orné de bouquet du plus bel effet.

La joie des bergers qui se mê-

laient au public présent faisait plaisir à voir.

A noter que les sept membres du Conseil communal de Sembrancher avaient tous mis la main à la pâte pour faire de cette fête une réussite.

A relever aussi que les fromages acquis en vente ont tous trouvé acquéreurs.

Dans une ambiance champêtre, la fête de la désalpe a connu un succès jusque tard dans la nuit.

Et, déjà, des projets ont été évoqués pour parfaire encore ce moment fort de la vie paysanne valaisanne.

## COURSES A PIED

Foulées saxonaintzes et Fully/Sorniot

## Ethiopiens et Français font la loi

Deux courses pédestres se sont courues ce dernier week-end dans le giron martignerain.

\* Aux 12es Foulées saxonaintzes, quelque 500 concurrents se sont mesurés sur un nouveau tracé dessiné par Stéphane Schweickhardt. Chez les élites (10 km), la victoire est revenue à un inscrit de dernière minute, l'Ethiopien Yefru Fekadu, dans le temps de 30'15"06 devant son compatriote Asib Mustapha et Jean-François Cuenet. Plus loin, on trouve Alirio de Oliveiro (4<sup>e</sup>), Charles-Albert Roh (5<sup>e</sup>), Michel Déleze (7<sup>e</sup>) et Dominique Crettenand (9<sup>e</sup>). Chez les dames, la Colombienne Fabiola Rueda-Oppliger s'est imposée devant Isabelle Moretti (CA Sion) et Anita Carruzzo (CA Sion). Les vainqueurs des autres catégories sont Pierre-André Ramuz, CABVM (vét. 1), Reinhold Studer (vét. 1) et Erwin Pollmann (vét. 2).

\* Les concurrents français ont survolé la traditionnelle course Fully-Sorniot. Thierry Icart l'a emporté en 1h.01'44" devant ses compatriotes Patrick Crélin et René Amaudruz. Meilleur valaisan, le Fulliérais Tarcis Ançay s'est classé au 13<sup>e</sup> rang en 1h.14'05". Les vainqueurs des autres catégories sont Jean-François Seigneur, France (vét. 2), Brigitte Eustache, France (dames), Delphine Denis, Ovronnaz (juniors filles) et Cyril Gürtner, Blonay (juniors garçons).

## MARTIGNY

## Les GFM chez Nicolas de Staël

Le personnel administratif des chemines, de fait en visite, samedi, en Valais pour sa sortie annuelle. Une journée commencée à la Fondation Pierre Gianadda avec visite commentée de l'exposition de Staël, un arrêt apéritif à Sembrancher à l'occasion de la désalpe, un repas au Hameau de Verbier et une visite d'un caveau à Fully ont ponctué cette journée. M. André Genoud, directeur des GFM, par ailleurs président du groupe DC au Grand Conseil Fribourgeois et président de l'Union fribourgeoise du tourisme, grand connaisseur du Valais, accompagnait son personnel administratif.

## Des transporteurs publics en visite



Photo souvenir devant la Fondation Gianadda pour le personnel administratif des GFM.

## Fully 90 ans de M. Léonce Carron



Bon anniversaire et nos compliments à M. Léonce Carron.

Les autorités de la commune de Fully ont rendu visite dimanche à M. Léonce Carron à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire. Le président Ançay et son état-major lui ont remis une série de cadeaux de circonstance, un plateau en étain, des bouteilles de vin et un chèque dont le montant correspondant sera versé au profit de la colonie de Sorniot. Né le 24 septembre 1905 à Euloz, M. Carron est domicilié à La Fontaine depuis l'âge de

15 ans. Agriculteur de profession, il s'occupa de ses vignes, de culture maraîchère et de l'élevage du bétail sa vie durant. En 1937, il épousa Lina Carron, de Branson, avec laquelle il eut onze enfants (5 filles et 6 garçons).

Il fut activement engagé dans la vie sociale de sa commune. Il joua durant un demi-siècle au sein du chœur d'hommes La Cécilia et est au bénéfice de la médaille benemerenti.



La famille de

M<sup>e</sup> CHARLES CRITTIN

tient à vous exprimer avec émotion ses sentiments de reconnaissance, ensuite des si nombreux témoignages de sympathie que, par votre présence et vos messages, vous avez bien voulu lui adresser.

Martigny, septembre 1995.

# DE MARTIGNY A SION

## Cours d'agriculture de montagne

L'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf organise un cours d'appui pour les personnes désireuses de parfaire leurs connaissances. Il s'adresse aux adultes n'ayant pas suivi une formation de base dans l'agriculture. Ce cours est prévu sur deux périodes, du 20 novembre au 15 décembre 1995, puis du 8 janvier au 2 février 1996, de 9 h. 30 à 12 heures et de 13 heures à 15 h. 30. La possibilité est offerte de prendre le repas de midi à l'école d'agriculture. Renseignements au (027) 60 77 00.

## Fils Maye SA à l'honneur

La maison des Fils Maye SA, à Riddes, a largement matière à satisfaction. Lors du concours international des vins de l'Expovina à Zurich, la petite arvine «Jean-des-Crêtes» AOC 1994 a obtenu 20 points sur 20. Résultat exceptionnel pour un vin issu d'une vigne de 25 ans située au Clos de Balavaud. Nos compliments au directeur Jean-Martin Philippoz et à l'œnologue Charles-Albert Fumeaux pour cette réussite. Rappelons que la petite arvine est un cépage exclusivement valaisan.

## Dorénavant en fête

C'était jour de liesse populaire samedi à Dorénavant. A l'occasion de la fête patronale, l'administration communale a inauguré le bâtiment de la Protection civile. L'office divin, la procession, la proclamation du résultat du concours «Maisons fleuries», l'apéritif offert par la Municipalité et les productions de la société de musique La Villageoise ont été les points forts de cette journée.

## Ludothèque inaugurée

La ludothèque de Chamoson, installée au premier étage de la maison Delaloye, a été inaugurée en fin de semaine. La manifestation a été complétée par la présentation d'une exposition sur le modélisme et l'univers des trains. Cet espace réservé aux têtes blondes chamossardes est ouvert tous les jeudis de 15 h. 30 à 18 heures.

## Nonagénaires fêtées

\* Mme Marcelline Monnet-Gillioz, pensionnaire du home La Providence à Montagnier/Bagnes, vient de fêter son 90<sup>e</sup> anniversaire.  
\* A Leytron, Mme Alphonsine Buchard a soufflé samedi ses nonante bougies. Nos compliments.

## Opposition à Tête-de-Balme

Les travaux d'aménagement du domaine skiable de la Tête-de-Balme ne sont pas prêts de démarrer. Lors de la dernière mise à l'enquête publique du Département des travaux publics, le WWF, la Ligue valaisanne pour la protection de la nature (LVPN) et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FSPAP) ont fait opposition à ce projet prévoyant la construction d'une télécabine entre Châtelard et Gribas ainsi que de trois télésièges affectés à l'acheminement des skieurs vers la Tête-de-Balme et le domaine skiable du Tour, côté français.

## Henniez à Finhaut

Finhaut a servi de cadre samedi à la sortie annuelle du groupe Henniez. Plus de 200 personnes étaient présentes. Elles ont visité le village, l'église, le four banal et l'exposition de la Galerie Victoria avant d'assister aux productions de l'ensemble folklorique Li Trei V'zins.

## Trois artistes exposent à Fully

Invités par la Commission culturelle locale que préside M. Philippe Bender, trois artistes exposent leurs œuvres à l'espace socio-culturel de Fully jusqu'au 8 octobre.

La Bernoise Clara Baumann présente une cinquantaine de collages comportant des motifs abstraits et figuratifs. Les visiteurs peuvent également découvrir les linogravures et les monotypes du graveur genevois Thierry Leclerc, ainsi que les paysages et les portraits à la facture classique du Fulliérain d'adoption Henri Leroy.

A voir du vendredi au dimanche de 16 à 20 heures, jusqu'au 8 octobre.



Les artistes Henri Leroy et Thierry Leclerc en compagnie de M. Philippe Bender (à g.) lors du vernissage.

SION

## Musée d'archéologie

## BD comme support didactique

Le Musée cantonal d'archéologie a trouvé une nouvelle approche pour mieux introduire le public dans la période préhistorique. Une exposition consacrée au néolithique valaisan utilise une bande dessinée comme support didactique.

Pour réaliser «Le soleil des morts», le dessinateur et scénariste André Houot s'est assuré de la collaboration de l'archéologue Alain Gallay. Directeur du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, il a terminé les fouilles de la nécropole mégalithique du Petit Chasseur de Sion en 1973.

Cette nécropole sert de point de départ pour le scénario dont l'action se déroule vers 1500 avant notre ère. Parue en 1992, la BD a été rééditée cette année. L'exposition montre à la fois le travail des archéologues et les hypothèses élaborées sur le quotidien des hommes et des femmes de cette époque. «L'histoire présentée dans la BD est bien entendue fictive» explique M. Gallay.

L'intérêt de cette exposition réside aussi dans le fait que l'homme est présent. Généralement, les expositions archéologiques montrent des objets et des objets qui font abstraitement référence à une présence humaine. Avec l'appui de la BD, l'homme prend une autre envergure. (ats)

\* Expo ouverte jusqu'au 7 janvier du mardi au dimanche de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

## A Fully et Ovronnaz

## Les vaches de retour au bercail

La traditionnelle désalpe de Fully s'est déroulée samedi dernier. Le troupeau fort de 200 vaches est descendu des alpages de Randonnaz et de Sorniot avant de finir sa route à Vers-l'Eglise et à La Fontaine où a été mise sur pied une grande fête populaire avec stands de dégustation et de vente de fromages.

Le même jour, Ovronnaz a également servi de cadre à la désalpe. Une centaine de vaches ont parcouru les rues de la station sur l'initiative des Amis des reines de Bougnone. Une grande fête a aussi été organisée avec dégustation de soupe et de fromages au son des cors des Alpes et de l'accordéon.



La désalpe a eu lieu samedi dans les rues de Fully.

FULLY

## Nonagénaires fêtées

## Bon anniversaire Marie Lovey

Les autorités civiles, religieuses et judiciaires ont adressé jeudi dernier leurs plus vifs compliments à Mme Marie Lovey-Tornay à l'occasion de ses nonante ans. Mme Lovey a demandé de convertir ce don en une somme d'argent versée à une œuvre caritative.

Née dans le petit village des Aranches, elle épousa en 1928 Jules Lovey, de Chez-les-Reuses. De cette union naquirent cinq enfants, Roger, Fernand, Simone, Michel et Chantal. La famille s'installa à Fully en 1948. M. Lovey et deux enfants, Simone et Roger, sont aujourd'hui décédés. Marie Lovey est cependant bien entourée par sa famille, ses enfants, petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants. Nos compliments.



Marie Lovey en compagnie de Michel et Bastien sur ses genoux avec, à l'arrière plan, les représentants des autorités communales.

SIVIEZ/NENDAZ

## A l'Auberge du Bleusy

## Oiseaux migrateurs en vedette

Jusqu'au 8 octobre a lieu une expo sur le thème des oiseaux migrateurs à l'Auberge du Bleusy, située sur la route de Siviez. Cette expo destinée au grand public se compose de panneaux didactiques sur le phénomène de la migration des oiseaux et sur les difficultés qu'ils rencontrent tout au long de leur périple. Ces panneaux ont été réalisés par la LVPN dans le cadre de l'Année européenne de la conservation de la nature. Le photographe animalier Georges Laurent expose de splendides photos d'oiseaux migrateurs.

## Journée-rencontre au foyer | Olivier Bapst à la Galerie d'Art



La traditionnelle journée-rencontre organisée tous les ans au Foyer Sœur Louise-Bron, à Fully, par l'œuvre du même nom a rencontré un remarquable écho samedi dernier. L'apéritif a été suivi d'un repas partagé dans le réfectoire du foyer. Les productions d'un accordéoniste et du groupe folklorique Li Rondonia, et une exposition de dessins d'enfants ont complété avec bonheur le programme de la journée.



Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Sion, Olivier Bapst (ici en compagnie de Mme Künstle, responsable de l'espace culturel) est à l'honneur à la Galerie d'Art de Saxon. Jusqu'au 14 octobre, l'artiste expose une trentaine de toiles réalisées à la peinture acrylique sur le thème «Expressions d'arbres». A découvrir du mercredi au samedi de 14 à 18 heures.

Claude Lonfat

# Voir jusqu'au bout de la nuit

**Claude Lonfat est atteint d'une rétinite pigmentaire. En d'autres termes, sa vue ne cesse de diminuer. Aujourd'hui déjà, il ne voit quasiment plus rien. Et un jour, peut-être pas si lointain, il ne verra plus du tout. La vie ne s'arrête pas pour autant. Au contraire!**

– Devenir aveugle, Claude Lonfat, est-ce que ça vous fait peur ?  
– Non, ça ne m'a jamais fait peur.

– Pas même à l'âge de 16 ans, quand vous avez découvert que vous aviez une rétinite pigmentaire et qu'on vous a révélé quelles en seraient les conséquences ?

– J'étais inquiet, bien évidemment. J'ai dû réorganiser mon présent en fonction de l'avenir qui m'attendait. Devoir changer de métier, de comportement... ça m'inquiétait. Mais peur ? Non.

– Au-delà de l'aspect purement technique, purement gestuel, en quoi votre comportement a-t-il été perturbé ?

– Au fur et à mesure que le handicap s'affirmait, je perdais des références essentielles : les informations visuelles données par autrui. Je ne pouvais, par exemple, plus me fier au regard des gens. Je pouvais de fait être amené à mal interpréter une situation. Pour moi, c'était une chose très déstabilisante. Du reste, elle l'est toujours.

– C'est dire que la voix, les mots, ne suffisent pas à cerner les intentions des autres ?

– Non. Parce qu'on peut composer, mentir, avec les mots. On ne le peut pas avec les yeux.

*La motivation, je la trouve dans le fait que j'ai envie de vivre, envie de me battre.*

– Et vous-même, pouvez-vous encore être démonstratif avec les yeux ?

– Oui, je le crois. Il y a toutefois un problème : je fais du blindness. C'est-à-dire que j'ai tendance à mettre la tête contre le bas et donc à ne pas regarder les gens. Notez que j'essaie de me corriger, mais ce n'est pas évident.

– Devenir malvoyant, non-voyant, c'est un apprentissage qui passe par quelles étapes ?

– Il s'agit d'abord d'accepter son handicap. Car ne pas avoir peur de devenir aveugle ne signifie pas pour autant qu'on accepte de le devenir. Il est notamment difficile d'admettre qu'on n'est plus capable de faire certaines choses. On tente toutefois de les faire quand même. Jusqu'au bout ! Mais ça demande énormément d'énergie, de patience, d'assiduité. C'est épuisant. Pour faire un minimum de choses, il faut dépenser un maximum d'énergie. C'est cette disproportion qui est dure à avaler.

– Alors, que vous dites-vous pour vous motiver, pour accepter ?

– Honnêtement, on accepte son handicap par la force des choses ; parce qu'on n'a pas le choix. Quant à la motivation, je la puise dans le fait que j'ai envie de vivre, envie de me battre. Il n'existe pas de recette miracle en la matière. Il s'agit simplement de s'accepter tel qu'on est.

– Et que ne pouvez-vous pas faire qui vous énerve prodigieusement ?

– A peu de choses près : tout ce que je ne peux plus faire comme avant ! Reste qu'apprendre à accepter son handicap, c'est apprendre à ne plus s'énerver. Mais bon, c'est de la théorie pure.

– Il y a des choses que vous faites moins bien ; y en a-t-il que vous faites mieux ?

– Oui. J'étais par exemple un type désordonné. Aujourd'hui, je suis hyper ordonné. Cela dit... je n'ai pas tellement le choix.

– Et au niveau des sens, des facultés, qu'avez-vous développé ?

– Pour ce qui est de mon quotidien à la maison, donc en milieu connu, j'estime que j'ai compensé la perte de ma vue par : 60% de mémoire, 30% de toucher ainsi que par 10% d'écoute et de résidu visuel. En revanche, à l'extérieur, j'utilise l'oreille pour 60%, la mémoire et le résidu visuel pour le reste.

– Et dans votre for intérieur, avez-vous changé ? En d'autres termes, vous sentez-vous « moins con » qu'avant ?

– Quitte à passer pour un prétentieux, je dirai que je suis tous les jours un peu plus fier de ce que je suis capable de faire. Parfois même, je me dis que je suis un type plutôt bien.

*Il va peut-être me falloir trois heures pour faire un truc que je faisais en dix minutes. Mais je le fais.*

– Alors maintenant, si je vous dis bleu, ça vous dit quelque chose ?

– Ha ! oui. C'est clair et net, je le vois. Je sais ce qu'est un bleu.

– Craignez-vous que les références, les images, les souvenirs que vous avez en mémoire disparaissent ou se mélangent ?

– Absolument pas.

– Claude Lonfat, vous êtes veuf et vous avez deux enfants. Comment vous y prenez-vous pour les élever ?

– J'essaie de me comporter en père, c'est tout. Evidemment, le prix à payer se compte en temps. Il va me falloir peut-être trois heures pour faire un truc que je faisais en dix minutes. Mais je le fais.

– Vos gosses, jouent-ils avec votre handicap ?

– Ils me testent ; ils testent mes capacités visuelles. En fait, Christophe et Xavier sont les deux seules personnes qui, avec moi, savent exactement ce que je suis capable de voir.

– Et parfois en abusent-ils ?

– Certainement. Mais ils le font comme d'autres enfants peuvent abuser de leurs parents. De plus, s'ils me taquinaient au sujet de mon handicap, c'est qu'ils l'ont accepté.

– Accepter un handicap, c'est donc pouvoir en rire ?

– Peut-être. Oui. Quoique... Prendre son handicap comme sujet à rire, c'est surtout pour rassurer les autres afin qu'ils n'en aient pas peur.

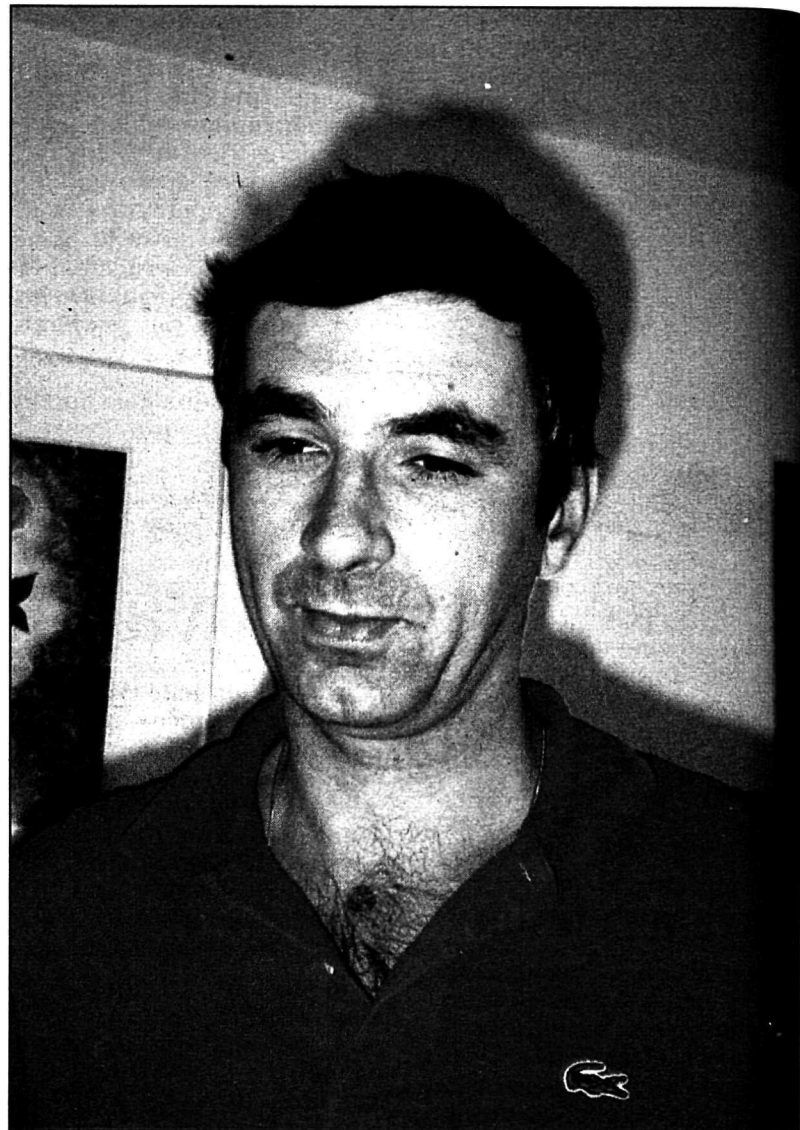
– Et selon vous, quel regard les autres posent-ils sur vous ? Est-ce de l'admiration ? De la pitié ?

– Je crois que ce sont des interrogations surtout. Ils aimeraient, par exemple, savoir ce que je vois exactement.

*Pour un malvoyant, le plus grave est de ne pas voir les yeux des autres.*

– Ils sont intrigués par le fait que, dans un milieu connu, vous évoluiez quasiment comme si de rien n'était ?

– Ceux qui ne me connaissent pas doivent penser : mais il voit clair, ce type ! A la limite, pour les rassurer, il faudrait que je me tape la tête de temps en temps ou que je fonce sur les meubles.



« Il est difficile d'admettre qu'on est plus capable de faire certaines choses. On tente toutefois de les faire. Jusqu'au bout ! »

– En fait, n'existez-vous aux yeux des autres que comme étant un malvoyant ?

– Il faudrait leur poser la question à eux. Parce que, comme je l'ai dit précédemment, j'ignore comment ils me regardent. Pour un mal voyant, en fait, le plus grave est de ne pas voir les yeux des autres. Reste que, c'est vrai, j'arrive à tirer une foule d'informations d'une personne rien qu'en lui serrant la main. Le toucher est un sens essentiel. Tiens, à propos de sens, voulez-vous entendre une anecdote ?

– Oui.

– En principe, l'être humain possède cinq sens. Les handicapés de la vue en perdent un mais on dit d'eux qu'ils ont un sixième sens. D'un point de vue mathématique, ça nous donne : 5 moins 1 égale 6. Etonnant, non ?

– Bien vu ! A part cela, vous venez de faire allusion à l'importance du toucher. Ce doit être dur, parce que nous vivons dans un monde où on ne touche pas.

– C'est peut-être vrai pour vous mais pas pour moi. Avec d'autres malvoyants en effet, j'apprends à toucher. A trouver des informations avec ce sens.

– Vous rencontrez souvent d'autres handicapés de la vue, pour boire un verre, pour skier... N'est-ce pas prendre le risque de vous enfermer dans une sorte de ghetto ?

– Absolument pas. Chez les handicapés comme chez les autres du reste, il y a les aigris et les positifs. Il se trouve que j'aime la compagnie des seconds. Alors, j'imagine que ce n'est pas s'enfermer dans un ghetto que de côtoyer des personnes formidables.

*Je vois grandir mes gosses certainement mieux que ne le font certains parents*

– Souvent, on demande aux handicapés de la vue comment ils rêvent. Alors je vous le demande : comment rêvez-vous ?

– Et bien, que je rêve ou que je cauchemarde, il y a un truc marquant. A savoir que, lorsque le rêve puise ses références dans la période durant laquelle je voyais bien, les personnages ont une tête et un visage. Alors que lorsque je fais un rêve mettant en scène des personnes dont j'ai fait la connaissance depuis que ma vision est restreinte, et bien ces dites personnes n'ont pas de visages. Ce qui est d'une logique implacable, puisque je ne les ai jamais vus. En fait, on rêve comme on vit.

– Hormis les regards des autres, que souhaiteriez-vous voir vraiment ?

– La Polynésie et le Canada.

– Et voir vos gosses grandir ?

– Je les vois grandir ! Mais d'une autre façon. En fait, je vois en eux des tas de choses que je n'aurais certainement pas remarquées si j'étais voyant. Je vois grandir mes enfants certainement mieux que certains parents ne voient les leurs.

– Finalement, être non-voyant, est-ce vraiment un handicap ?

– Je vous assure que oui. Reste qu'il me permet de découvrir un monde merveilleux. Celui composé de toutes ces personnes qui sont toujours là pour donner un coup de main.

Propos recueillis  
par  
PATRICIA MEYLAN

## Du tac au tac

– Géographiquement parlant, où se situe votre coin de paradis ?

– A Bora Bora.

– Etre Valaisan, est-ce important ?

– Si je disais non, je serais un idiot ou un menteur.

– Mais avez-vous une définition à donner du Valaisan ?

– Non, pas avec une réponse courte.

– Rouge et blanc, que signifient ces couleurs pour vous ?

– Le Valais et la Suisse.

– Quel est le comble de la bêtise humaine ?

– La haine.

– Au contraire, qu'est-ce qui symbolise le génie humain ?

– L'amour.

– Admirez-vous en particulier un homme et une femme ?

– Une mère, n'importe laquelle mais une mère.

– Qu'est-ce que le bonheur ?

– C'est aimé et être aimé.

– Et le malheur ?

– La disparition, la mort.

– Quand vous partez en vacances, que prenez-vous toujours avec vous ?

– Mes gosses, une pharmacie, ma canne blanche et une carte de crédit.

– Le chien est le meilleur ami de l'homme, êtes-vous d'accord ?

– Non. La preuve c'est que je n'ai pas de chien.